

**PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE - Date : 02/06/2017 de 18h00 à 20h30**

**Participants :**

- **Représentant la municipalité :** Madame Marie-Aimée Pénet, Adjointe au maire, déléguée aux seniors, au handicap, à la santé et à l'hygiène
- **Délégué Départemental de l'Education nationale :** M. Labarre
- **Temps périscolaire :** M. Sully Bonvel, Responsable ACM Fontaine élémentaire (invité)

Représentants des Parents Titulaires			Représentants des Parents Suppléants			Enseignants		
GPC	MURA Catherine	X	GPC	SMITH Alexandra		CPA	Catherine FOUCAULT	Exc
GPC	GALLET Valérie	X	GPC	GOSSET Valérie		CPB	K. Höerner-Chaigneau	X
GPC	BOUCHARD Laure		GPC	TARO Stéphanie	X	CPC	Alexandra SECONDI	Exc
GPC	SCHERMULY Sandra	X	GPC	MASSON Anne	X	CPD	Valérie SALOME	X
GPC	WARO Eve		GPC	CLEMENT Céline		CE1A	Rémy GEORGE	X
GPC	SALCE Sébastien	X	GPC	ANTONCIC Myriam		CE1B	Isabelle SCHAEFFER	X
GPC	PINHEIRO Sandra		GPC	MARCHAND Alexis		CE1C	Dorothee HOURCADE	X
GPC	ALLIOT Samuel	X	GPC	SOUGAKOFF Nathalie	X	CE2A	Marianne BUARD	X
GPC	EL BAZ Sabrina	X	GPC	PHEMIUS Patriss		CE2B	Pauline DEMAY	X
GPC	MENDIVIL Inès	X	GPC	LUQUET Camille		CE2C	Isabelle HOREN	X
GPC	SILLE Sandrine		GPC	RAGOT Camille		ULIS	Barbara KIZIKLAR	X
PEEP	LUSTIG Sylvie	X	PEEP	DERUE-BERNARD S.		CM1A	Claire POPHILLAT	X
PEEP	BALLENGHIEN Sandrine	X	PEEP	FORGET Frédérique		CM1B	J.B. Chantelauze	
PEEP	AMIRA Isaure		PEEP	NOUR Samia	X		Carole. REDING	X
PEEP	BERRIER Julie	X	PEEP	MAGON DE St ELIER C.		CM1C	Marion FAURE	X
PEEP	BOESSE Elodie		PEEP	BEDIER Isabelle	X	CM2A	Alexandra SECCI	X
PEEP	DE St PHALLE Sophie		PEEP	SIMOES Antonio		CM2B	P. RUBAT DU MERAC	X
						CM2C	Fabien RIO	X
						Rased	Aurélie GOURGEON	X.

**Points à l'ordre du jour :**

- Temps périscolaire (Accueil du matin, Cantine, Etude, Nap, Départ échelonné...)
- Structure 2017-2018 – Modalités de composition des classes – Préparation de la rentrée
- Travaux
- Rased
- Prévention de la violence : avancée du projet d'école sur le volet climat scolaire
- Manifestation de fin d'année (Expositions, Fête, Sorties, Visites, spectacles, finalisation des projets...)
- Livrets scolaires
- Rythmes scolaires

## → Temps périscolaire (Accueil du matin, Cantine, Etude, Nap, Départ échelonné...)

- Intervention de Mr Sully Bonvel, Directeur du Centre de loisirs
- Les différents horaires sont rappelés :
  - Le centre de loisirs accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h10.
  - De 11h30 à 13h30, C'est le service du midi. 12 adultes encadrent les enfants le lundi et le mardi, 13 adultes du mercredi au vendredi.
  - De 15h45 à 16h30/40, c'est la « petite garderie ». La sortie des enfants est fixe, il n'y a pas de départ échelonné.
  - Les NAP (responsabilité du Directeur du centre de loisirs) et l'étude (Responsabilité du directeur de l'école) ont lieu de 15h45 à 17h15 (récréation de 15h45 à 16h15, puis NAP ou Etude de 16h15 à 17h15).
  - Si les enfants ne sortent pas à 17h15, ils peuvent rester à la « grande garderie » : les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h30, du côté du centre de loisirs. (Il ne peut y avoir deux accès ouverts en même temps, d'où ce décalage de 15 minutes avec la sortie de l'étude).
  - Beaucoup d'enfant enchaînent étude (ou NAP) et « Grande garderie)
  - Le Directeur de Centre de loisirs envisage des projets communs entre l'Ecole et le Centre de loisirs l'année prochaine. Il y réaffirme l'importance d'avoir les mêmes exigences et de travailler vers un sens commun. Le travail porterait sur le Vivre ensemble (circulation des élèves, ... Environ 380 élèves déjeunent le midi à la cantine).
  - Depuis environ février 2017, l'équipe d'animation est suffisante. Elle est en place dans l'école pour trois ans. Un spectacle devrait être proposé l'année prochaine. Depuis la rentrée, il manque un adjoint, en cours de recrutement, certitude poste pourvu pour l'année prochaine
- Cantine
  - Il y a une rotation des niveaux de classe pour la cantine sur les différents niveaux.
  - Le temps de repas s'effectue en service continu. Les derniers élèves sortent de la cantine vers 13h15/13h20.
  - Cela a été un souci, plusieurs ont été effectués, le climat est bon
  - L'enfant a le droit et le temps de manger (30, 35 minutes pour chaque enfant pour manger).
  - Le temps de repas est en service continu de 11h30 à 13h15/20.
  - Des activités/ateliers sont organisés le midi :
    - Le lundi : Times up (entre 24 et 32 enfants)
    - Le mardi : atelier philo (un mardi sur deux, par cycle de trois mardis, entre 24 et 30 enfants)
    - Le jeudi : atelier musical, animé par un professeur du Conservatoire (une heure sur trois jeudis de suite, entre 12 et 14 élèves)
    - Le vendredi : corde à sauter (Dubble Dutch), jusqu'à 30 enfants / Défi danse, entre 20 et 30 enfants.
    - Un tournoi de foot a déjà eu lieu.
- Grande et petite garderie
  - Temps du soir : entre 110 et 120 enfants sont présents. Il n'y a pas d'ateliers formels, mais des jeux, des animations. Des vidéos sont proposées s'il y a des problèmes climatiques (pluie, froid, ...).
- NAP
  - Le Directeur du Centre de loisirs ajoute qu'il ne décide pas des activités proposées lors des NAP.
  - Celles-ci sont assurées à 80 % par les animateurs du Centre de loisirs (environ 50 % en début d'année, l'autre moitié étant alors assurées par des associations).
  - A priori, les NAP seront entièrement prises en charge par les animateurs du Centre de loisirs l'année prochaine.
  - Les activités des NAP sont proposées mais le choix est imposé aux enfants.
  - Le Directeur du Centre de loisirs est disponible auprès des parents, éventuellement par téléphone ou par mail. Il précise la communication existante avec Mr Bontemps, Directeur de l'école.
  - Il est précisé que la crème solaire est acceptée au Centre de loisirs (mais les élèves ne sont pas autorisés à s'en servir à l'école).

- Etude
  - 8 études sont constituées chaque soir.
  - Effectif entre 23 et 26 élèves dans chaque étude.
  - Les enfants sont un peu moins nombreux le vendredi soir, mais les 8 études sont conservées.
  - Il y a deux niveaux de classe par étude. Quelques élèves se font parfois « oublier » à l'étude et ne font pas leurs devoirs.
  - Il devient difficile de trouver des enseignants volontaires pour assurer les études (notamment dû au fait qu'il y a école le mercredi matin).
  - Des enseignants venant d'autres écoles viennent donc en appui.
- Lien Ecole et centre de loisirs
  - Il est nécessaire d'avoir un cadre commun entre l'école et le centre : des cahiers d'information entre les instituteurs et les animateurs vont être mis en place.
  - Il est très difficile de se poser entre enseignants et animateurs car l'école fonctionne tout le temps. Les instituteurs restent très abordables. Il faut exploiter les temps de pré-rentrée pour travailler entre les deux équipes.
  - Pour contacter Sully : adresse mail et numéro de téléphone affiché sur le centre / sinon 10h – 18h30 présence de Sully pour régler les problèmes de factures, de vêtements perdus. Echange entre Sully et monsieur Bontemps : une grande souplesse d'échange, beaucoup de lien.
  - Il existe aussi un lien avec le judo et tout ce qui se passe dans l'école.
- Quelques précisions
  - Par temps de chaleur ou pic de pollution : fin des jeux de ballon, ouverture de la salle. On évite toute activité dynamique.
  - Au niveau crême solaire, monsieur Bontemps dit non mais oui au centre... (différence de réglementation entre l'éducation nationale et le centre).
  - La casquette et le chapeau sont autorisés dans la cour mais interdits à l'intérieur du bâtiment.

#### → **Structure 2017-2018**

- 16 classes ordinaires + 1 ULIS – classe d'inclusion.
- Effectif : Une vingtaine d'élèves partent. Moins d'élèves de CP 81 au lieu de 108 cette année.
- Mais incertitude sur les effectifs CP, CE1 car il y a des inscriptions retardataires.
- 3 classes par niveau, sauf quatre classes de CE1 (de 26), quatre classes de CP (de 28), trois CM1 de 25, trois CM2 de 24.
- Il y a un secteur mobile entre Mauriceau et Fontaine. Les futurs CE2 iraient à l'école Mauriceau, les futurs CM1 seraient accueillis à l'école Fontaine.
- Une classe de CP-CE1 est envisagée, donc 1 classe double niveau.
- En termes de postes : plusieurs postes étaient à pourvoir, les 4 postes sont pourvus.
- Préparation de la rentrée : le matériel (Vanessa Catherine, top à la mairie) sera ok, les commandes sont passées, le budget 35 euros par élève est maintenu, cela permet des conditions matérielles confortables. Ce budget de 35 euros n'a pas été maintenu partout.
- Revoir le système d'inscription des CP !!
- 4 postes sont à pourvoir dans l'école (mi-temps, décharge de Direction, ...).

#### → **Modalités de constitution des classes :**

- Les classes sont composées en conseils des maîtres de façon à obtenir les meilleurs équilibres possibles.
- Sur les compositions des classes : il y a l'aspect nombre, les élèves à séparer, les affinités, les performances à équilibrer, l'antériorité (si une promo a été difficile, certains groupes explosés), équilibre dans la mixité, c'est un équilibre aussi avec les niveaux demandés par les enseignants, présence d'1 AVS. Les familles ne choisissent pas leur enseignant !
- Les demandes des familles ne sont pas prises en compte.

#### → **Préparation de la rentrée :**

- Concernant les commandes, le budget par élève et par an est maintenu. Il s'élève à 35 €.
- Les difficultés rencontrées l'an dernier suite aux changements des fournisseurs semblent résolues.

## → Travaux

- Rappel de l'engagement de monsieur Sellier pour cet été.
- Les demandes de travaux ont été formulées fin 2016, chiffrées par les services, puis soumises aux arbitrages.
- Mme Pénet précise que la validation aura lieu courant juin. Réitérer pour 2018 si les demandes n'ont pas été acceptées.
- Donc pour l'année prochaine, il faudra inscrire pour 2018, tout de suite, la demande qui portera sur le remplacement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage. La réfection des toilettes de la cour sera également proposée.
- Mr Bontemps précise que le visiophone n'a pas la mobilité qu'offre le téléphone portable et qu'il est nécessaire d'être à l'entrée de l'école ou dans le local des dames de service.

## → Rased et aide aux élèves

- Le réseau d'aide est constitué d'une psychologue scolaire (Mme Pétré) et d'enseignants spécialisés qui sont affectés sur un secteur, bien au-delà des limites de l'école.
- Aurélie Gourgeon, Maître E, présente le RASED et le travail mené dans l'école.
  - Mme Pétré, Psychologue scolaire, intervient sur 8 écoles. Elle participe aux équipes éducatives et aux Equipes de Suivi de Scolarisation. Elle dispose d'un numéro de téléphone avec répondeur qu'elle consulte régulièrement.
  - Elle est actuellement en formation en alternance et est présente trois demi-journées dans l'école. Son secteur d'intervention se compose de quatre écoles. Elle a travaillé avec une autre maître E jusqu'en janvier.
  - Pour qu'un élève soit pris en charge, l'enseignant doit en faire la demande en remplissant un document appelé 'Demande de concertation'.
  - Il y a eu 36 demandes de concertation, adressées au RASED, à destination de la Psychologue scolaire et/ou aux enseignantes spécialisées.
  - Parmi les 36 élèves, 26 ont été suivis par les maîtres E (Aide pédagogique liées à de grandes difficultés scolaires persistantes). Des observations ou évaluations d'élèves ont été menées afin de croiser les regards.
  - Les groupes sont constitués d'environ 5 élèves.
  - Les élèves suivis :
    - ✓ 5 CP (Nombres et calculs)
    - ✓ 5 CE1 (Nombres et calculs) et 6 CE1 en Lecture / Production d'écrit
    - ✓ 3 CE2 (Nombres et calculs) et 2 CE2 (Résolution de problèmes) et 5 CE2 (Lecture / Compréhension)
    - ✓ 1 CM1 (Lecture / Compréhension) et 1 CM1 (Nombres et calculs)
  - Quelques élèves ont été suivis en Français et en Mathématiques. Il y a eu des groupes mixtes (CE2 / CM1, par exemple). Le travail porte sur les stratégies des élèves.
  - Une Co-intervention en Lecture / Compréhension dans une classe de CE2 a concerné 2 élèves.
  - Les familles sont associées au suivi de leurs enfants. Les rencontres sont fréquentes avec les enseignants. Des orientations vers des structures extérieures peuvent être proposées (orthophonistes, CMP ...). Des liens sont faits avec les partenaires extérieurs pour agir en cohérence avec eux au sein de l'école.
  - Des interventions ponctuelles ont pu être menées auprès d'élèves à besoins particuliers (PPS) : prêt de matériel, aide, liens avec les AVS...
  - Un bilan sera fait avec l'équipe en fin d'année afin de déterminer les élèves à voir prioritairement en septembre (observations en classe, réévaluation des besoins).
  - Les axes prioritaires de l'intervention du RASED sont définis par Mme l'Inspectrice de la Circonscription, qui précise également la répartition des personnels dans les différentes écoles de la commune.
  - Prioritairement, les élèves de CM2 seront pris à la rentrée, CE1-CE2 qui ne sont pas entrés dans la lecture, puis en fin d'année CP. Madame Gourgeon part de l'école mais toutes les transmissions seront faites pour qu'il y ait une trace. Cela fait juste 2 ans que ce poste est là. Il est nécessaire de demander à l'inspection de le maintenir.
- Suite à une question de Mme Ballenghien, Parent délégué, Mr Bontemps réprecise l'importance du rôle de l'Infirmière scolaire (dont le lien avec les PAI). Elle ne fait pas de « bobologie » (à gérer par les enseignants et plus particulièrement, le directeur) mais s'inscrit pleinement dans l'équipe éducative. Tout comme les membres du Rased elle participe aux équipes éducatives.

## → Prévention de la violence : avancée du projet d'école sur le volet climat scolaire

- La vie quotidienne à l'école est toujours anxiogène. C'est un projet important de l'école. Le travail est mené selon différents axes :
  - **L'harmonisation du cadre** : le règlement intérieur, les modalités de sanctions. Le cadre se doit d'être agréable, sécurisant et harmonisé (avec le Centre de loisirs également). Il y a nécessité de règles spécifiques à chaque lieu. La limitation du bruit dans les locaux scolaires est primordiale.
  - **Les locaux** : il va falloir respecter des règles de vie en fonction de certains lieux, limiter le bruit
  - **Les pratiques pédagogiques** : les modalités d'évaluation (ne pas travailler dans la compétition, l'évaluation reste une source d'inquiétude pour les enfants, développer la dimension éducative, Nécessité d'attentes élevées pour chaque élève, d'une évaluation positive, bienveillante. Favoriser l'entraide. Travailler par projet. Penser collectivement la dimension éducative. Mise en place de conseils de classe plus réguliers.
  - **La prévention du harcèlement** : ce problème est présent dans toutes les écoles. Travailler la journée contre le harcèlement. Il ne faut pas banaliser la parole de l'enfant (harcélé, harceleur). La psychologue scolaire est impliquée dans un protocole qui va au-delà d'Asnières. Il faut un cadre de traitement, comme par exemple l'attention portée *aux signaux faibles* (enfant bousculé à la cantine par exemple...). Il y a de nombreux documents maintenant à disposition (cf sur le net) aidant à la mise en place d'un protocole spécifique. Ne jamais banaliser. L'enfant harcelé ne doit pas se sentir coupable. La sanction doit avoir une vertu réparatrice.
  - **Le travail en équipe**, la coéducation entre enseignants, avec les parents, les partenaires de soins...

## → Manifestation de fin d'année (Expositions, Fête, Sorties, Visites, spectacles, finalisation des projets...)

- **Semaine des ateliers artistiques** :
  - Toutes les classes ont pu aller à Beaubourg.
  - Chaque enseignant a choisi, en lien avec un artiste étudié à Beaubourg, une technique, des modalités de production et a reçu d'autres classes pendant trois après-midis. La *semaine des ateliers artistiques* a permis à chaque classe de travailler avec trois enseignants différents. Les travaux d'élèves seront présentés lors de l'exposition à l'école les 22 et 23 juin, de 17h30 à 20h00. Selon les ateliers, les productions peuvent être collectives (classe, groupes d'élèves) ou individuelles.
  - Expo-vente de livres : Elle aura lieu les 22 et 23 juin prochains, pendant les expositions. Tous les titres seront en lien avec l'Art et les différents thèmes ou œuvres abordés dans les classes cette année. Il y aura un grand éventail de prix. Il ne s'agit pas d'une opération commerciale. Les commandes d'ouvrages seront possibles.
- **Semaine sportive** :
  - Elle a été organisée par la Circonscription. Elle a duré 1 demi-journée dans un lieu de la ville, pour l'école Fontaine, il s'agissait du square Joffre. Les épreuves consistaient à courir vite, lancer loin, sauter loin. Les enseignants qui y ont participé ont noté un très bon accueil et une excellente organisation des animateurs sportifs. Pour l'année prochaine, le projet sera lancé plus tôt dans l'année.
- **Spectacles (suspens !!)**
  - Théâtre, comédie musicale, chorale, récital poétique, danse... Les parents ont été conviés ou le seront par les classes concernées.
- **Sorties**
  - Pour cette fin d'année, des pique-niques ou sorties seront organisés : Hérouval, Châteaux de Chantilly, Breteuil, France Miniature, Aventurland...
- **Classe découverte**
  - La classe de CM2c est partie à la montagne cet hiver.
  - C La classe de CE1c est partie une semaine en mars en classe de découverte (Nature et Musique). Les enfants ont séjourné près d'une forêt. L'enseignante dit que le séjour s'est parfaitement déroulé à tous les niveaux. Les élèves ont créé des tambours, qu'ils ont montrés à certaines classes. Duper séjour, et grand succès !!!

- **Classe d'eau**
  - Les classes de CPd et CE2b ont travaillé une semaine autour du thème de l'eau (*Classe d'eau à Asnières*). Ce travail autour de l'eau a permis des sorties à Asnières, à la Maison de la pêche et de la nature (Levallois), au musée Marmottan Claude Monet (atelier artistique). Le travail porte sur le cycle de l'eau domestique et sur la sensibilisation aux économies d'eau. La Mairie d'Asnières est partenaire du projet. Il y a dans Asnières des points de récupération d'eau (sous la Mairie, sous le Square des Impressionnistes).
  - La classe de CPd a pour projet la récupération de l'eau de pluie (Celle-ci serait utilisée lors d'ateliers peinture, pour l'arrosage des plantes, ...), la classe de CE2b a un projet d'aquarium.
  - En prolongement de ces projets, Mme Demay, enseignante de CE2b, demande s'il serait possible d'installer un compost. L'installation d'hôtel à insectes pourrait être étudiée. Il pourrait s'agir d'un partenariat plus important avec la Mairie en vue de devenir une école ecolabel.
  - Ces projets « écolos » dont des projets citoyens et sont fédérateur. C'est l'occasion de se soucier des autres (et c'est donc aussi prévenir la violence à l'école).
- **Visite du château d'Asnières (CM2)**
  - La visite du Château d'Asnières a permis de s'intéresser au patrimoine de proximité. Ce sont les classes de CM2 qui s'y sont rendues.
- **Kermesse de l'école**
  - Vendredi 30 juin. Le thème sera Beaubourg (en prolongement des ateliers artistiques)
  - Les parents d'élèves auront des informations (mots pour les paniers constitués par chaque classe, pour les stands, pour le buffet) à diffuser dans le cahier de correspondance.

#### → **Livrets scolaires**

- Pas d'évolution sur l'ergonomie du logiciel et sur sa possibilité de consultation en ligne par les familles.
- Le même type de livret sera diffusé avant le 26 juin, version du 2<sup>nd</sup> semestre.

#### → **Rythmes scolaires**

- En début du Conseil d'école, Mme Pénet a précisé l'impossibilité de retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2017, le délai étant trop court. Une consultation sera faite à la rentrée 2017.
- Un vote a cependant lieu ce jour. Toute l'assemblée moins trois voix vote ***Pour le retour à la semaine de 4 jours*** (1 contre, 2 abstentions).
- Vote contre : 1 – 2 abstentions

#### → **Conclusion**

- La PEEP et la GPC remercient toute l'équipe enseignante pour son dynamisme.
- Départ de 4 membres de la GPC. Intervention de Mme Murat (Présidente GPC) : 4 parents délégués ne feront plus partie de l'équipe des parents délégués. Remerciements à eux ainsi qu'à toute son équipe.
- Le Conseil d'école se termine par un pot de l'amitié.

Compte-rendu rédigé par Barbara Kiziklar et Isabelle Horen, enseignantes et Julie Berrier, représentante des parents d'élèves PEEP.